



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mobilité des Français : le ministère des Transports lance une enquête nationale d'envergure pour dessiner les usages de demain

À partir du 1er avril 2026, le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère lance l'enquête mobilité des personnes. Menée tous les dix ans environ, cette enquête de référence est réalisée auprès de 45 000 personnes résidant en France (hors DROM). Elle a pour objectif de quantifier les pratiques actuelles de mobilité des Français pour anticiper les usages de demain à l'horizon 2050. C'est une source d'information unique pour mesurer les évolutions de la mobilité en France sur tous ses territoires : villes, banlieues et campagnes.

Comprendre les évolutions de la mobilité

Ces dernières années, la façon de se déplacer en France a connu de profondes mutations et de nouvelles pratiques se sont ancrées dans le quotidien des Français : essor du télétravail, covoiturage, utilisation de vélos en libre-service, autopartage ou encore l'équipement en véhicules électriques.

L'enquête 2026 permettra de connaître l'ensemble des pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français.

Quels sont les véhicules à disposition des ménages, les abonnements pour les transports, la description des déplacements d'une journée, mais aussi les conditions d'emploi, les gênes ou handicaps à la mobilité, la disponibilité de bornes de recharge électrique ou de vélos en libre-service, ou encore la description des voyages à longue distance réalisés récemment... Ce sont les principales questions qui seront abordées par l'enquête.

Une méthodologie rigoureuse pour une représentativité nationale

Pour garantir une fiabilité statistique optimale, l'enquête s'étendra sur une année complète, du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027. Cette durée permet de neutraliser les effets saisonniers et de capter la diversité des trajets tout en disposant d'un nombre suffisant d'informations sur les déplacements.

- Échantillon : 45 000 personnes résidant en France (hors DROM), sélectionnées aléatoirement par l'Insee afin d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble des Français ;
- Territoires : une analyse comparative fine entre zones urbaines, périurbaines et rurales ;
- Collecte : réalisée par l'institut Ipsos-BVA pour le compte du SDES.

Un dispositif sécurisé pour les citoyens sélectionnés

Les personnes sélectionnées recevront préalablement une « lettre-avis » par courrier avant d'être contactés par téléphone par un enquêteur. L'entretien téléphonique durera 45 minutes en moyenne.

À noter :

Conformément aux règles du Service statistique public, les réponses collectées sont strictement anonymes et confidentielles. Elles servent exclusivement à l'établissement de statistiques et ne peuvent être utilisées à d'autres fins.

Anticiper 2050 : un enjeu de politiques publiques

Les données recueillies constitueront une ressource unique pour l'État et les collectivités territoriales. En comprenant mieux comment les Français se déplacent aujourd'hui, les pouvoirs publics pourront mieux calibrer les investissements de demain en faveur d'une mobilité plus durable, plus efficace et plus inclusive.

À propos du SDES :

Le Service des données et études statistiques, SDES, est l'un des 16 services statistiques ministériels qui constituent, avec l'Insee, le service statistique public. Il collecte, produit et diffuse des informations sur l'énergie, le transport, le logement, l'environnement et le développement durable.